

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Rapport financier trimestriel

Deuxième trimestre

30 juin 2016

(non audité)

Table des matières

RAPPORT DE GESTION	3
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2016	4
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	8
RÉSULTATS FINANCIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ À PRÉSENTER.....	10
AIDE AU LOGEMENT.....	10
ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE.....	12
TITRISATION.....	16
GESTION DES RISQUES	19
CHANGEMENTS LIÉS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS	19
DONNÉES TRIMESTRIELLES HISTORIQUES.....	20
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS	21

Rapport de gestion

Aperçu

Le présent rapport de gestion concernant la situation financière et les résultats d'exploitation approuvés par le Comité de vérification le 24 août 2016 est préparé pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2016 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant aux trois mois et six mois correspondants de 2015. Le rapport de gestion contient des explications sur les écarts importants entre les résultats financiers réels et les cibles énoncées dans le Résumé du Plan d'entreprise qui peuvent influencer sur les trimestres à l'étude et futurs de l'exercice. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le *Rapport annuel 2015*. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34); ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont fait l'objet d'un examen de la part des auditeurs externes de la SCHL. Sauf indication contraire, les montants y sont libellés en dollars canadiens.

Les informations à fournir en ce qui concerne nos principales méthodes comptables, nos jugements et nos estimations se trouvent dans notre rapport annuel de 2015. Aucun changement important n'avait été apporté à nos principales méthodes comptables, à nos jugements ou à nos estimations à la fin du deuxième trimestre de 2016.

Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel (RFT) contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans les sections « Contexte opérationnel et perspectives pour 2016 » et « Résultats financiers par secteur d'activité à présenter » du rapport. De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques qui pourraient donner lieu à des résultats réels différant significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et pour comprendre les mesures qu'utilise la direction et qui influencent ses prises de décisions financières et opérationnelles. Les définitions des mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du *Rapport annuel 2015*.

Contexte opérationnel et perspectives pour 2016

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

Contexte économique et indicateurs du logement (au 20 juillet 2016)

Au premier trimestre de 2016, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a atteint 2,4 % (variation d'un trimestre à l'autre annualisée), après s'être chiffrée à 0,5 % au dernier trimestre de 2015¹. Les exportations canadiennes ont remonté au début de l'exercice, soutenues par une baisse du taux de change et une amélioration de la conjoncture économique américaine. Toutefois, la croissance du PIB a ralenti au deuxième trimestre de 2016 en raison des incendies qui ont sévi en Alberta, mais elle devrait se ressaisir au troisième trimestre alors que les travaux de reconstruction sont entrepris dans cette province et que des mesures de stimulation financière sont mises en place. En 2017, la croissance économique devrait s'accélérer, le raffermissement soutenu de la conjoncture économique mondiale fera augmenter la demande pour les exportations canadiennes dans les secteurs non énergétiques et l'endiguement des investissements des entreprises causé par les faibles cours du pétrole s'atténuera à mesure que l'économie s'adaptera.

Une grande incertitude face à la croissance économique persiste. Ailleurs dans le monde, il existe des risques de régression liés au ralentissement économique en Chine et les résultats du référendum concernant le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne soulèvent des incertitudes. Les cours du pétrole sont fixés à l'échelle mondiale, mais ils posent un grand risque pour les perspectives économiques du pays. Deux importantes vulnérabilités pourraient exacerber l'impact d'un ralentissement économique au Canada : 1) des preuves que les principaux marchés immobiliers font face à un déséquilibre tel que détecté par le cadre d'évaluation du marché de l'habitation de la SCHL et 2) un endettement élevé des ménages (le ratio de la dette au revenu au Canada ayant atteint le sommet historique de 165,3 % au premier trimestre de 2016).

Les perspectives présentent également des risques positifs, dont le plus important serait une croissance plus forte que prévu de l'économie américaine, ce qui pourrait stimuler la demande d'exportations canadiennes et favoriser ainsi une poussée de l'économie et des marchés de l'habitation.

Selon le consensus entre les prévisionnistes du secteur privé² qui guide la SCHL dans son appréciation au sujet de l'activité économique :

- la croissance du PIB au Canada devrait s'établir entre 1,2 et 1,5 % en 2016 et entre 1,7 et 3,0 % en 2017. Elle était de 1,1 % en 2015;
- le taux de chômage global au Canada devrait se situer entre 6,9 et 7,3 % en 2016 et entre 6,4 et 7,3 % en 2017. Il était de 6,9 % en 2015.

La SCHL établit des fourchettes de prévisions pour plusieurs variables liées au logement afin de tenir compte des risques et des vulnérabilités qui peuvent influencer les perspectives des marchés de l'habitation pour le Canada. Elle s'attend à ce qui suit :

- Un ralentissement de la croissance des mises en chantier d'habitations en 2016 et en 2017. Le nombre annuel de mises en chantier devrait se situer entre 181 300 et 192 300 en 2016, et entre 172 600 et 183 000 en 2017, ce qui représente une diminution en comparaison des 195 535 mises en chantier enregistrées en 2015.
- Les ventes conclues par l'entremise du réseau Multiple Listing Service® (MLS®³) devraient s'établir entre 501 700 et 525 400 en 2016, avant de diminuer en 2017 pour se situer entre 485 500 et 508 400. La demande de logements existants devrait baisser par rapport à 2015 et à 2016, reflétant les tendances démographiques et l'augmentation graduelle des taux hypothécaires.

¹ Statistique Canada, série CANSIM n° V62305752

² Consensus établi d'après les résultats de l'enquête menée auprès de prévisionnistes du secteur privé, au 11 juillet 2016

³ Multiple Listing Service® (MLS®) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble

- Le prix MLS® moyen pour le Canada devrait osciller entre 474 200 \$ et 495 800 \$ en 2016, puis entre 479 300 \$ et 501 100 \$ en 2017.
- Une hausse des prix en 2016, vu le bon début d'année qu'ont connu certaines provinces, en particulier la Colombie-Britannique et l'Ontario. Ralentissement de la croissance des prix en 2017, attribuable à un changement dans la composition des ventes – il se vendra moins d'habitations de prix élevé et davantage de logements de prix plus modeste. En outre, la contraction attendue de la demande attribuable à la hausse des taux hypothécaires au cours du deuxième semestre de 2017 contribuera au ralentissement de la croissance des prix.

Faits nouveaux en matière d'aide au logement

Le budget de 2016, intitulé *Assurer la croissance de la classe moyenne*, annonçait d'importants investissements à court terme au profit du logement abordable, du logement social et du logement locatif, et répond aux besoins pressants en matière de logement dans le Nord et dans les réserves.

Logement abordable et logement social

Le budget annonçait les investissements suivants totalisant près de 1,4 milliard de dollars sur deux ans, et qui seront principalement administrés dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable (IDLA) :

- 504,4 millions de dollars pour appuyer la construction, la rénovation et la réparation de logements abordables et pour favoriser le caractère abordable du logement (comme les suppléments au loyer) et la vie autonome en toute sécurité;
- 200,7 millions de dollars pour la construction, la réparation et l'adaptation de logements abordables pour les aînés;
- 89,9 millions de dollars pour la construction et la rénovation de refuges et de maisons de transition pour les victimes de violence familiale;
- 573,9 millions de dollars pour rénover et améliorer des logements sociaux existants, afin de satisfaire à la demande croissante de réparations, d'accroître l'efficacité et de réduire la consommation d'énergie.

Au 30 juin 2016, des ententes complémentaires concernant l'IDLA et portant sur le financement prévu dans le budget de 2016 ont été signées avec la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard et ont fait l'objet d'annonces.

Le budget annonçait également la réaffectation de 30 millions de dollars sur deux ans afin d'aider les fournisseurs de logements sociaux sous administration fédérale à continuer de servir les ménages à faible revenu.

Logement locatif abordable

Le budget de 2016 proposait d'investir 208,3 millions de dollars sur cinq ans, qui seraient administrés par la SCHL, dans un fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable afin de mettre à l'essai de nouvelles approches commerciales novatrices destinées à encourager la construction de logements locatifs abordables.

La SCHL consultera aussi les intervenants au sujet de la conception d'une initiative de financement en matière de logement locatif abordable, en vue d'aider les municipalités et les promoteurs à obtenir des prêts à faible coût pour la construction d'un plus grand nombre de logements locatifs abordables. Jusqu'à 500 millions de dollars en prêts par an, pendant cinq ans (2,5 milliards en tout), seront offerts.

Logement des collectivités nordiques et inuites

Le budget incluait également une enveloppe de 177,7 millions de dollars sur deux ans pour répondre aux besoins urgents de logement dans les collectivités nordiques et inuites.

Logements des communautés des Premières Nations

La SCHL versera 148,1 millions de dollars en faveur du logement des Premières Nations par l'entremise de programmes existants. Cent vingt millions de dollars sur deux ans seront ainsi affectés à la rénovation et à l'amélioration de logements existants dans le cadre des programmes actuels de la SCHL dans les réserves. Ces fonds contribueront à améliorer les conditions de logement et de vie dans les réserves, à prolonger la durée de vie des logements existants, à améliorer la santé et la sécurité et à réduire le surpeuplement. On consacra 10 millions de dollars sur deux ans à l'amélioration de la capacité de logement des communautés des Premières Nations en appuyant l'acquisition de connaissances, d'habiletés et d'expertise dans la conception, la construction, l'inspection et la gestion globale de logements dans les réserves.

De plus, afin d'améliorer la sécurité des victimes de violence familiale, un investissement supplémentaire de 10,4 millions sur trois ans viendra appuyer la construction de cinq maisons d'hébergement et la rénovation de jusqu'à 20 maisons d'hébergement dans les réserves et sera mis en œuvre par l'entremise du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement existant.

Une autre enveloppe de 5 millions de dollars sera consacrée, sur un an, à la création de 500 stages supplémentaires dans le cadre de l'Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits afin de leur fournir une expérience de travail et une formation en cours d'emploi.

Pyrrhotite

Le budget annonçait un financement pouvant atteindre 30 millions de dollars versé sur trois ans pour aider les propriétaires aux prises avec les conséquences de la pyrrhotite.

Faits nouveaux en matière d'assurance prêt hypothécaire

Modifications au Règlement sur les prêts à l'habitation assurables

Le 15 février 2016, la mise de fonds minimale pour les nouveaux prêts hypothécaires assurés est passée de 5 à 10 % pour la portion supérieure à 500 000 \$ du prix d'achat. Le minimum de 5 % exigé pour les propriétés de 500 000 \$ ou moins est demeuré inchangé. Le gouvernement du Canada a annoncé ces changements aux règles sur la garantie gouvernementale de l'assurance prêt hypothécaire afin de limiter les risques liés au marché de l'habitation, de réduire l'exposition des contribuables et de soutenir la stabilité à long terme.

Depuis le 1^{er} juillet 2016, les nouveaux critères d'assurabilité exigent que les prêts à faible rapport prêt-valeur assurés en portefeuille soient titrisés aux termes du Programme des titres hypothécaires LNH dans les six mois après avoir été assurés. Ces modifications interdisent l'utilisation de prêts hypothécaires assurés à titre de sûreté relativement à des instruments de titrisation dont la SCHL n'est pas le promoteur et rétablissent le but premier de l'assurance de portefeuille, à savoir permettre l'accès au financement d'actifs hypothécaires. La mise en place de la modification aux règles prévoit certaines exceptions et dispositions transitoires.

Nous avons communiqué avec les prêteurs agréés avant le 1^{er} juillet 2016 pour les informer de l'opérationnalisation des règles.

Faits nouveaux en matière de titrisation

Plafond annuel des nouveaux titres cautionnés

Pour 2016, le ministre des Finances a autorisé la SCHL à consacrer jusqu'à 105 milliards de dollars aux cautionnements de nouveaux TH LNH du marché et jusqu'à 40 milliards de dollars aux cautionnements de nouvelles Obligations hypothécaires du Canada (OHC). La limite autorisée des TH LNH du marché a augmenté pour tenir compte du changement apporté au Programme des OHC, à savoir que les TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) pour toutes les OHC émises après le 1^{er} juillet 2016, en tant qu'actifs initiaux ou de réinvestissement, seront assujettis aux droits de cautionnement des TH LNH. Ces plafonds annuels des cautionnements sont distincts du plafond de 600 milliards de dollars au titre des contrats d'assurance en vigueur.

Droits de cautionnement des TH LNH

Le 11 décembre 2015, la SCHL a annoncé un nouveau barème qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016 et qui vise à favoriser l'élaboration d'autres solutions de financement dans le secteur privé.

Maple Bank GmbH – succursale de Toronto

Depuis février 2016, Maple Bank GmbH n'est plus autorisée à agir comme émetteur agréé de TH LNH. La succursale canadienne de Maple Bank est en liquidation, et le processus pour désigner un émetteur remplaçant pour les TH LNH émis par cette banque est en cours.

La SCHL continue de cautionner le paiement périodique du capital et des intérêts à l'intention des détenteurs des TH LNH émis par Maple Bank. La Société ne s'attend pas à ce que son cautionnement lui occasionne des coûts qu'elle ne pourrait pas recouvrer.

Stratégie nationale sur le logement

Bien que les investissements à court terme annoncés dans le budget de 2016 permettent d'attaquer les priorités immédiates en matière de logement, des approches à long terme sont nécessaires pour améliorer la situation du logement pour les Canadiens. Au cours de la prochaine année, le gouvernement consultera à cet égard les provinces et les territoires, les municipalités, les collectivités autochtones et non autochtones et les principaux intervenants afin d'élaborer une Stratégie nationale sur le logement (SNL). Le 28 juin 2016, le ministre Duclos a officiellement lancé les consultations publiques concernant la SNL. Le but de ces consultations est d'inviter les gens à exprimer leur perception, leurs idées et leur opinion sur l'avenir du logement au Canada.

Autres – Lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières

IFRS 9 *Instruments financiers* et informations à fournir

Le 21 juin 2016, le BSIF a publié sa version définitive de la ligne directrice sur la norme internationale d'information financière 9 *Instruments financiers* et les informations à fournir. Cette ligne directrice guide les entités fédérales en ce qui concerne l'application de l'IFRS 9 *Instruments financiers* qui s'appliquera aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle a été adaptée à la taille, à la nature et à la complexité des entités fédérales et elles renseignent sur l'application des pertes sur créances attendues et les révisions ou le remplacement de sept lignes directrices du BSIF. La SCHL prépare actuellement la transition à l'IFRS 9.

Changements des exigences de capital pour les prêts hypothécaires résidentiels

Le 11 décembre 2015, le BSIF annonçait son projet de mettre à jour les exigences de capital pour les prêts garantis par une propriété résidentielle (c.-à-d. les prêts hypothécaires résidentiels). Les changements prévus auront une incidence sur les exigences réglementaires en matière de capital imposées aux institutions de dépôts qui utilisent des modèles internes de gestion des risques de défaut hypothécaire et les exigences de capital normalisées applicables aux assureurs hypothécaires canadiens.

Dans le cas des assureurs hypothécaires privés assujettis à la réglementation fédérale, le BSIF instaurera une nouvelle méthode normalisée qui mettra à jour les exigences de capital relativement au risque d'assurance liée à la garantie hypothécaire et exigera un capital plus grand lorsque les prix des maisons sont élevés par rapport aux revenus des emprunteurs.

Le BSIF consulte les institutions financières fédérales et autres intervenants avant d'apporter les changements et s'attend à mettre les règles définitives en place au plus tard en 2017. Les changements prévus pourraient avoir une incidence sur les exigences réglementaires en matière de capital.

Résumé des résultats financiers consolidés

Bilans consolidés résumés

(En millions)	Aux	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Total de l'actif	254 319	252 107
Total du passif	233 981	232 468
Total des capitaux propres du Canada	20 338	19 639

Le total de l'actif s'est accru de 2 212 millions de dollars (0,9 %) par rapport au 31 décembre 2015, une croissance qui s'explique principalement par une augmentation des prêts et créances, contrebalancée par une hausse de la détention d'OHC émises par la FCH.

Les prêts et créances ont augmenté de 3 122 millions de dollars (1,4 %) par suite des acquisitions nettes de TH LNH dans le cadre des activités de titrisation, effacées en partie par une réduction du portefeuille de prêts attribuable aux remboursements nets liés aux activités d'aide au logement.

La détention d'OHC émises par la FCH a augmenté de 1 014 millions de dollars (27,3 %) par rapport au 31 décembre 2015. Les OHC détenues ont réduit l'actif net, car elles sont éliminées au moment de la consolidation de la FCH.

Le total du passif a crû de 1 513 millions de dollars (0,7 %) depuis le 31 décembre 2015 en raison d'augmentations des emprunts inclus dans les autres passifs financiers, en partie contrebalancées par des baisses des emprunts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net principalement attribuables aux remboursements. Les emprunts inclus dans les autres passifs financiers ont crû de 2 172 millions de dollars (1,0 %) essentiellement parce que les émissions nettes d'OHC dépassaient les échéances dans les activités de titrisation et parce que le volume d'OHC détenues a connu une hausse, tel qu'il est indiqué précédemment.

États consolidés résumés des résultats et du résultat global

(En millions)	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 juin		30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Total des produits	1 106	1 127	2 306	2 382
Total des charges	662	668	1 450	1 472
Impôt sur le résultat	106	111	205	220
Résultat net	338	348	651	690
Autres éléments du résultat global	61	(112)	48	98
Résultat global	399	236	699	788

Comparaison – T2 2016 et T2 2015

Le total des produits a baissé de 21 millions de dollars (1,9 %) comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement et des gains (pertes) nets réalisés.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont diminué de 17 millions de dollars (3,5 %) par rapport au trimestre correspondant de 2015, en raison surtout du calendrier des dépenses découlant des demandes de règlement et de l'échéance des programmes. Cette diminution a été compensée en partie par les dépenses consacrées à de nouvelles initiatives découlant des nouveaux engagements pour la production de logements abordables en vertu du budget de 2016.

Les gains (pertes) nets réalisés ont régressé de 16 millions de dollars (400,0 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des achats d'OHC, dont le volume a présenté, sur cette même période, une hausse attribuable à la croissance de l'enveloppe affectée à notre portefeuille, selon laquelle toute prime payée à l'achat est considérée comme un coût d'amortissement de la dette et est immédiatement comptabilisée en résultat.

Le total des charges a connu une baisse de 6 millions de dollars (0,9 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent qui s'explique principalement par la réduction des dépenses des programmes de logement, effacée en partie par une augmentation des règlements d'assurance.

Les dépenses des programmes de logement ont baissé de 17 millions de dollars (3,5 %) par rapport au même trimestre en 2015. Cette baisse correspond à la diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement dont il est question précédemment.

Les règlements d'assurance ont augmenté de 13 millions de dollars (13,3 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent étant donné la croissance de la provision pour règlements attribuable à la hausse du taux de chômage et à l'affaiblissement de l'économie dans les régions productrices de pétrole.

Les autres éléments du résultat global se sont accrus de 173 millions de dollars (154,5 %) par rapport au même trimestre en 2015 surtout en raison d'une hausse des gains nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente, contrebalancée en partie par une diminution des réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées.

Les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente ont connu une hausse de 348 millions de dollars (168,9 %). Celle-ci s'explique principalement par une augmentation de la valeur marchande des placements dans des titres à revenu fixe qui, elle, découle d'un repli du rendement des obligations qui s'est traduit par des gains latents de la juste valeur au cours du trimestre à l'étude. À l'inverse, la hausse du rendement des obligations au deuxième trimestre de 2015 s'est soldée par des pertes latentes de la juste valeur.

Les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées ont diminué de 175 millions de dollars (180,4 %) par rapport au même trimestre en 2015, essentiellement à la suite d'une baisse du taux d'actualisation.

Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Le total des produits a baissé de 76 millions de dollars (3,2 %) comparativement à la période de six mois correspondante en 2015 du fait principalement de la diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement et des gains (pertes) nets réalisés.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont baissé de 58 millions de dollars (5,2 %) par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout du calendrier des dépenses découlant des demandes de règlement et de l'échéance des programmes. Ces baisses ont été effacées en partie par des dépenses consacrées à de nouvelles initiatives découlant des nouveaux engagements pour la production de logements abordables en vertu du budget de 2016.

Les gains (pertes) nets réalisés ont régressé de 50 millions de dollars (555,6 %) par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison des achats d'OHC, dont le volume a présenté, sur cette même période, une hausse attribuable à la croissance de l'enveloppe affectée à notre portefeuille, selon laquelle toute prime payée à l'achat est considérée comme un coût d'amortissement de la dette et est immédiatement comptabilisée en résultat.

Le total des charges a connu, par rapport au semestre correspondant de 2015, une baisse de 22 millions de dollars (1,5 %) qui s'explique principalement par la réduction des dépenses des programmes de logement, effacée en partie par une augmentation des règlements d'assurance et des charges opérationnelles.

Les dépenses des programmes de logement ont baissé de 58 millions de dollars (5,2 %) par rapport au même semestre en 2015. Cette baisse correspond à la diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement dont il est question précédemment.

Les règlements d'assurance ont connu, par rapport à la période de six mois correspondante de l'exercice précédent, une hausse de 28 millions de dollars (15,1 %) qui s'explique essentiellement par une augmentation de la provision pour règlements attribuable à la hausse du taux de chômage et à l'affaiblissement de l'économie dans les régions productrices de pétrole.

Les charges opérationnelles ont augmenté de 8 millions de dollars (4,5 %) par rapport au même semestre en 2015 en raison surtout d'une hausse des charges de personnel.

Les autres éléments du résultat global ont régressé de 50 millions de dollars (51,0 %) par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent, une régression qui découle surtout d'une diminution des réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées, contrebalancée en partie par une hausse des gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente. Les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente ont connu une hausse de 117 millions de dollars (114,7 %) principalement attribuable à une croissance du rendement des marchés des actions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'est traduite par des gains latents de la juste valeur. Par ailleurs, les gains latents sur les placements dans des titres à revenu fixe se sont

accrus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse plus prononcée du rendement des obligations à long terme.

Les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées ont diminué de 168 millions de dollars (16 800,0 %) par rapport au même semestre en 2015, essentiellement à la suite d'une forte baisse du taux d'actualisation.

Résultats financiers par secteur d'activité à présenter

L'analyse financière porte sur les activités suivantes : l'aide au logement, l'assurance prêt hypothécaire et la titrisation.

Aide au logement

Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts nets	2	-	5	-
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	463	480	1 052	1 110
Autres produits	1	7	13	17
Total des produits	466	487	1 070	1 127
Dépenses des programmes de logement	463	480	1 052	1 110
Charges opérationnelles	3	6	6	11
Total des charges	466	486	1 058	1 121
Résultat avant impôt	-	1	12	6
Impôt sur le résultat	(2)	(1)	-	(1)
Résultat net	2	2	12	7

Comparaison – T2 2016 et T2 2015

Le total des produits a diminué de 21 millions de dollars (4,3 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à une réduction des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement pour le trimestre clos le 30 juin 2016 ont été inférieurs de 17 millions de dollars (3,5 %) à ce qu'ils étaient à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une baisse de 16 millions attribuable au calendrier des dépenses découlant des demandes soumises par les provinces et les territoires dans le cadre de l'IDLA, d'une baisse de 9 millions correspondant à la réduction prévue des paiements en vertu des ententes sur le logement social (ELS) et d'une baisse de 9 millions attribuable au calendrier des dépenses relatives aux programmes non transférés hors des réserves. Ces baisses ont été effacées en partie par des dépenses de 10 millions de dollars consacrées aux nouvelles initiatives découlant des nouveaux engagements pour la production de logements abordables en vertu du budget de 2016.

Le total des charges a régressé de 20 millions de dollars (4,1 %) principalement par suite de la diminution des dépenses des programmes de logement, tel qu'il est expliqué précédemment.

Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Le total des produits a baissé de 57 millions de dollars (5,1 %) comparativement à la période de six mois correspondante en 2015 du fait principalement de la diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement pour les six mois clos le 30 juin 2016 ont été inférieurs de 58 millions de dollars (5,2 %) à ce qu'ils étaient à la même période de l'exercice précédent en raison d'une baisse de 65 millions attribuable au calendrier des dépenses découlant des demandes soumises par les provinces et les territoires dans le cadre de l'IDLA et d'une baisse de 15 millions des dépenses engagées dans le cadre du programme de logement abordable au Nunavut qui a pris fin en 2015. Ces baisses ont été effacées en partie par des dépenses de 10 millions de dollars consacrées aux nouvelles initiatives dans le cadre des nouveaux engagements pour la production de logements abordables en vertu du budget de 2016.

Le total des charges a régressé de 63 millions de dollars (5,6 %) principalement par suite de la diminution des dépenses des programmes de logement dont il est question précédemment.

Les activités d'octroi de prêts sont exercées en visant le seuil d'équilibre à long terme. Ainsi, il est possible qu'un profit ou une perte soit réalisé pendant un exercice donné.

Gestion du capital

Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)*. Une portion des résultats des programmes d'octroi de prêts est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et de gestion du risque de crédit inhérent aux prêts non garantis. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars (240 millions au 31 décembre 2015). Dans l'éventualité d'un dépassement de la limite, nous serions tenus de verser le surplus au gouvernement.

Les variations latentes de la juste valeur marchande enregistrées par les programmes d'octroi de prêts ainsi que les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées pour les activités d'aide au logement sont imputées aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen des crédits parlementaires.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts.

(En millions)	Aux	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Réserve	136	136
Résultats non distribués	(13)	41
Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts	123	177

Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

Présentation de l'information sur l'utilisation des crédits

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre les crédits autorisés par le Parlement et qui nous sont accordés pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant total que nous comptabilisons pendant notre exercice, qui correspond à l'année civile.

(En millions)	Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015
Montants prévus pour l'application des programmes de logement		
Montants autorisés en 2015-2016 (2014-2015)		
Budget principal des dépenses	2 026	2 097
Moins la tranche comptabilisée pendant l'année civile 2015 (2014)	(1 420)	(1 423)
Moins les crédits inutilisés pour 2015-2016 (2014-2015)	(17)	(44)
Tranche de 2015-2016 (2014-2015) comptabilisée en 2016 (2015)	589	630
Montants autorisés en 2016-2017 (2015-2016)		
Budget principal des dépenses	2 028	2 026
Budget supplémentaire des dépenses A ^{1,2}	1 070	-
Total des crédits de l'exercice	3 098	2 026
Moins la tranche à comptabiliser au cours des prochains trimestres	(2 635)	(1 546)
Tranche de 2016-2017 (2015-2016) comptabilisée en 2016 (2015)	463	480
Total des crédits comptabilisés – Six mois clos les 30 juin	1 052	1 110

¹ Les budgets supplémentaires des dépenses correspondent aux crédits additionnels votés par le Parlement pendant l'exercice du gouvernement.

² Le budget de 2016 consacre du financement au logement abordable et à des projets d'infrastructure sociale sur cinq ans. La tranche de 2016-2017 provenant de l'investissement dans l'infrastructure sociale est incluse précédemment.

Les crédits approuvés par le Parlement pour l'exercice 2016-2017 sont de 3 098 millions de dollars. Les dépenses totales par rapport au niveau de référence atteignent 463 millions de dollars (14,9 %) au 30 juin 2016.

Assurance prêt hypothécaire

Nous offrons de l'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité (P.-O., à l'unité), de l'assurance de portefeuille et de l'assurance pour immeubles collectifs résidentiels partout au Canada. Nous exécutons nos programmes d'assurance dans un contexte commercial. Les produits tirés des primes, des droits et des placements servent à couvrir l'ensemble des charges, y compris les pertes sur règlements, et l'on s'attend à ce que nous générions un rendement raisonnable au profit du gouvernement, tout en tenant dûment compte des risques de pertes. Les activités d'assurance prêt hypothécaire génèrent la quasi-totalité de notre résultat net.

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises et les gains (pertes) nets réalisés et les gains (pertes) nets latents changent d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

Paramètres financiers

Mesures (En milliards)	Aux	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Contrats d'assurance en vigueur	523	526
P.-O., à l'unité	272	275
Portefeuille	189	193
Immeubles collectifs résidentiels	62	58

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 30 juin 2016, les contrats d'assurance en vigueur s'établissaient à 523 milliards de dollars, en baisse de 3 milliards (0,6 %) par rapport au 31 décembre 2015. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 41 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimatifs des prêts se chiffraient à 44 milliards.

Mesures (En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Volume de prêts assurés (nombre de logements)	134 891	121 344	217 725	189 871
P.-O., à l'unité	49 429	50 007	73 591	75 171
Portefeuille ¹	53 981	50 150	90 671	76 322
Immeubles collectifs résidentiels	31 481	21 187	53 463	38 378
Volume de prêts assurés (\$)	26 872	23 313	41 208	36 319
P.-O., à l'unité	11 721	11 771	17 487	17 776
Portefeuille ¹	12 735	10 111	19 714	15 904
Immeubles collectifs résidentiels	2 416	1 431	4 007	2 639
Primes et droits perçus	478	393	726	613
P.-O., à l'unité	361	323	534	486
Portefeuille	34	15	51	27
Immeubles collectifs résidentiels	83	55	141	100
Règlements payés²	90	88	192	178
P.-O., à l'unité	83	77	166	158
Portefeuille	5	6	14	11
Immeubles collectifs résidentiels	2	5	12	9
Taux de prêts en souffrance (%)	0,32	0,34	0,32	0,34

¹ Les volumes de prêts assurés en portefeuille ont été modifiés; ils tiennent compte des substitutions par les prêteurs et des nouveaux prêts.

² Les règlements payés n'incluent pas les demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux et prêts hypothécaires indexés.

Comparaison – T2 2016 et T2 2015

Notre volume total de prêts assurés au deuxième trimestre de 2016 a été de 13 547 logements (11,2 %) supérieur à celui du même trimestre de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels et de prêts assurés en portefeuille.

- Le volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels s'est accru de 10 294 logements (48,6 %) en raison surtout d'une augmentation du nombre de prêts de refinancement d'immeubles de 51,9 %.
- Les volumes d'assurance de portefeuille (blocs nouveaux ou de substitution) ont affiché une croissance de 3 831 logements (18,1 %) qui s'explique essentiellement par la révision de l'attribution aux prêteurs pour 2016 des volumes d'assurance de portefeuille pour les nouvelles activités.

Les primes et droits perçus se sont accrus de 85 millions de dollars (21,6 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de la hausse des droits concernant les prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015, et de l'augmentation du volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels et de prêts assurés en portefeuille (blocs nouveaux).

La hausse de 2 millions de dollars (2,3 %) des règlements payés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent provient essentiellement des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité. On a observé une augmentation des paiements associée au nouveau processus de règlement des demandes aux termes duquel les règlements sont basés sur la valeur brute et versés plus tôt comparativement au trimestre correspondant de 2015.

Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Notre volume total de prêts assurés au premier semestre de 2016 a été de 27 854 logements (14,7 %) supérieur à celui des six premiers mois de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels et de prêts assurés en portefeuille.

- Le volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels s'est accru de 15 085 logements (39,3 %) en raison d'une augmentation du nombre de prêts de refinancement d'immeubles (49,8 %) et de prêts achat (36,3 %).
- Les volumes d'assurance de portefeuille (blocs nouveaux ou de substitution) ont affiché une croissance de 14 349 logements (18,8 %) qui s'explique essentiellement par la révision en 2016 de l'attribution aux prêteurs pour 2016 des volumes d'assurance de portefeuille pour les nouvelles activités.

Les primes et droits perçus se sont accrus de 113 millions de dollars (18,4 %) par rapport au premier semestre de l'exercice précédent en raison surtout de la hausse des droits concernant les prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015, et de l'augmentation du volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels et de prêts assurés en portefeuille (blocs nouveaux).

La hausse de 14 millions de dollars (7,9 %) des règlements payés par rapport aux six premiers mois de 2015 provient essentiellement des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité. On a observé une augmentation des paiements associée au nouveau processus de règlement des demandes aux termes duquel les règlements sont basés sur la valeur brute et versés plus tôt comparativement au premier semestre de l'exercice précédent.

	Aux			
	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
P.-O., à l'unité	6 591	0,48 %	7 087	0,50 %
Portefeuille	1 704	0,14 %	1 808	0,15 %
Immeubles collectifs résidentiels	91	0,40 %	132	0,60 %
Total	8 386	0,32 %	9 027	0,34 %

Nous établissons notre taux de prêts en souffrance d'après le nombre de prêts dont les paiements sont en retard depuis plus de 90 jours par rapport au nombre de prêts assurés en cours de remboursement.

Au 30 juin 2016, le taux et le nombre de prêts en souffrance au sein de notre portefeuille de prêts assurés avaient diminué par rapport à la clôture de l'exercice 2015. En ce qui a trait au taux de prêts en souffrance parmi les prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, les prêts assurés en portefeuille et les prêts assurés pour immeubles collectifs résidentiels, une baisse a été enregistrée par rapport à la fin de l'exercice qui s'explique principalement par la diminution du nombre de prêts en souffrance.

Analyse financière

(En millions)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Primes et droits acquis	393	400	761	775
Produits de placements	151	141	295	278
Autres produits	2	5	5	10
Total des produits	546	546	1 061	1 063
Règlements d'assurance	111	98	213	185
Charges opérationnelles	55	58	121	114
Total des charges	166	156	334	299
Résultat avant impôt	380	390	727	764
Impôt sur le résultat	92	95	176	186
Résultat net	288	295	551	578

Comparaison – T2 2016 et T2 2015

Les produits de placements ont progressé de 10 millions de dollars (7,1 %) du fait principalement de la taille accrue du portefeuille de placements, une progression qui a été en partie atténuée par la baisse des rendements obtenus.

Le total des charges s'est accru de 10 millions de dollars (6,4 %) par rapport au trimestre correspondant de 2015, principalement en raison de l'augmentation des règlements d'assurance.

Les règlements d'assurance ont enregistré une hausse de 13 millions de dollars (13,2 %) attribuable à une augmentation de la provision pour règlements. L'estimation de cette provision est une prévision actuarielle reposant sur un certain nombre d'hypothèses économiques. Les relèvements du taux de chômage ainsi que l'affaiblissement de l'économie dans les régions productrices de pétrole au cours du trimestre sont les principaux facteurs responsables de cette hausse.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les charges opérationnelles ont diminué de 3 millions de dollars (5,2 %) en raison des frais d'émission moindres. Cette diminution a été contrebalancée en partie par l'augmentation des droits de garantie à verser au gouvernement du Canada et des charges de personnel.

Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Les produits de placements ont augmenté de 17 millions de dollars (6,1 %) en raison surtout de la taille accrue du portefeuille de placements.

Le total des charges a augmenté de 35 millions de dollars (11,7 %) par rapport au premier semestre de l'exercice précédent du fait d'une hausse des règlements d'assurance et des charges opérationnelles.

Les règlements d'assurance ont affiché une hausse de 28 millions de dollars (15,1 %) attribuable à une augmentation de la provision pour règlements. L'estimation de cette provision est une prévision actuarielle reposant sur un certain nombre d'hypothèses économiques. Les relèvements du taux de chômage ainsi que l'affaiblissement de l'économie dans les régions productrices de pétrole au cours du semestre sont les principaux facteurs de cette hausse.

Par rapport au premier semestre de 2015, les charges opérationnelles ont augmenté de 7 millions de dollars (6,1 %) en raison d'une hausse des droits de garantie à verser au gouvernement du Canada et des charges de personnel.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des activités d'assurance prêt hypothécaire, nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

<i>(En pourcentages)</i>	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Indice de l'importance des règlements	27,5	29,5	31,7	31,1
Pourcentage de pertes	28,2	24,5	28,0	23,9
Ratio des charges opérationnelles	14,0	14,5	15,9	14,7
Ratio mixte	42,2	39,0	43,9	38,6
Rendement des capitaux propres	6,4	6,9	6,1	6,9
Rendement de la cible de capital immobilisé	11,3	11,9	10,7	11,6

Comparaison – T2 2016 et T2 2015

L'indice de l'importance des règlements a diminué de 2,0 points de pourcentage par rapport au deuxième trimestre de 2015. Cette diminution découle principalement des fluctuations des taux de ventes assorties du règlement du déficit résiduaire de la Société, des prix des logements et des niveaux de recouvrement.

Le pourcentage de pertes a augmenté de 3,7 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, une augmentation qui s'explique surtout par la hausse des règlements dont il a été question précédemment ainsi que par la diminution des primes et droits acquis.

Comparativement au trimestre correspondant de 2015, le ratio des charges opérationnelles a affiché une baisse de 0,5 point de pourcentage attribuable à la réduction des charges opérationnelles mentionnée précédemment.

Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

L'indice de l'importance des règlements a été relativement constant avec une hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

Le pourcentage de pertes a augmenté de 4,1 points de pourcentage par rapport au semestre correspondant de 2015, ce qui s'explique surtout par la hausse des règlements d'assurance dont il a été question précédemment ainsi que par la diminution des primes et droits acquis.

Comparativement au premier semestre de 2015, le ratio des charges opérationnelles a enregistré une hausse de 1,2 point de pourcentage découlant essentiellement de l'accroissement des charges opérationnelles mentionné précédemment. La diminution des primes et droits acquis a également contribué à la hausse du ratio des charges opérationnelles.

Gestion du capital

Les montants mis de côté pour les activités d'assurance prêt hypothécaire sont définis dans notre cadre de gestion du capital, conformément aux lignes directrices du BSIF. Le niveau de capital minimal réglementaire correspond à 100 % selon le test du capital minimal (TCM) du BSIF. Ce test veille à ce que le montant disponible corresponde, au minimum, au capital qu'exige le BSIF des institutions financières du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale (le « capital minimal requis »).

Nous fixons une cible interne de capital supérieure au capital minimal requis, c'est-à-dire à un niveau couvrant l'ensemble des risques importants. Cette cible est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis établis et conçue de manière à servir d'indicateur précoce, pour la direction, que des problèmes financiers doivent être résolus. Elle a été fixée à 205 % (205 % au 31 décembre 2015) du capital minimal requis.

Conformément à notre cadre de gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un niveau de capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Par conséquent, nous avons fixé une cible de capital immobilisé qui dépasse la cible interne. La cible de capital immobilisé est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis par notre cadre de gestion du capital et est établie de manière à nous donner suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne. La cible de capital immobilisé a été fixée à 220 % (220 % au 31 décembre 2015) du capital minimal requis.

Nous maintenons une cible de capital immobilisé de 220 %, soit 10 809 millions de dollars (220 %, soit 10 817 millions, au 31 décembre 2015). Au 30 juin 2016, le capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire correspondait à 366 %, soit 17 961 millions de dollars, du capital minimal requis (354 %, soit 17 395 millions au 31 décembre 2015).

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Cumul des autres éléments du résultat global	1 004	803
Résultats non distribués affectés	9 805	10 014
Capital affecté	10 809	10 817
Résultats non distribués non affectés	7 509	6 842
Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire	18 318	17 659
Moins les déductions du capital demandées par le BSIF	(357)	(264)
Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire	17 961	17 395
Cible interne de capital	205 %	205 %
Cible de capital immobilisé	220 %	220 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	366 %	354 %

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie générés par les primes, les droits de demande et les intérêts reçus, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles payés. L'objectif d'investissement et la répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire visent à maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en minimisant le besoin de liquider des placements.

La juste valeur des placements totalisait 24,5 et 23,9 milliards de dollars au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 respectivement.

Titrisation

Nous facilitons l'accès à des fonds pour le financement hypothécaire à l'habitation au moyen de la prestation de cautionnements aux termes de programmes de titrisation et de l'administration du cadre juridique des obligations sécurisées canadiennes.

Paramètres financiers

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Le total des cautionnements en vigueur, qui correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital associée au cautionnement de paiement périodique, se répartit comme suit :

<i>(En milliards)</i>	Aux	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Total des cautionnements en vigueur	426	431
TH LNH	208	216
OHC	218	215

Les cautionnements en vigueur totalisaient 426 milliards de dollars au 30 juin 2016, en baisse de 5 milliards (1,2 %) puisque le montant des cautionnements arrivés à échéance a été supérieur à celui des nouveaux titres cautionnés par la SCHL.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Total des nouveaux titres cautionnés	27 373	24 598	49 207	47 722
TH LNH	16 623	14 598	29 207	28 722
OHC	10 750	10 000	20 000	19 000
Droits de cautionnement et de demande perçus	108	98	197	153
Droits de cautionnement et de demande perçus – TH	56	50	100	84
Droits de cautionnement perçus – OHC	52	48	97	69

Comparaison – T2 2016 et T2 2015

Les nouveaux titres cautionnés ont augmenté de 2 775 millions de dollars (11,3 %) en raison principalement d'une hausse de la demande.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont progressé de 10 millions de dollars (10,2 %) comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, du fait surtout de la croissance des volumes en 2016.

Comparaison – Cumul 2016 et cumul 2015

Les nouveaux titres cautionnés ont augmenté de 1 485 millions de dollars (3,1 %) en raison principalement d'une hausse de la demande.

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont augmenté de 44 millions de dollars (28,8 %) comparativement au même semestre de l'exercice précédent, du fait surtout de la majoration des droits de cautionnement des TH LNH et des OHC le 1^{er} avril 2015 et de la croissance des volumes en 2016.

Analyse financière

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts nets	3	2	6	5
Primes et droits acquis ¹	71	61	142	121
Produits de placements	10	9	21	19
Autres produits	19	20	38	38
Total des revenus	103	92	207	183
Total des charges	30	26	58	52
Résultat avant impôt	73	66	149	131
Impôt sur le résultat	18	17	37	33
Résultat net	55	49	112	98

¹ Les produits tirés des activités de titrisation comprennent les droits de demande et de cautionnement acquis.

Comparaisons – T2 2016 et T2 2015 / cumul 2016 et cumul 2015

Le résultat net a augmenté de 6 millions de dollars (12,2 %) et de 14 millions (14,3 %) par rapport, respectivement, aux trois mois et six mois correspondants de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des primes et droits acquis. Les primes et droits acquis ont progressé de 10 millions de dollars (16,4 %) et de 21 millions (17,4 %) par rapport, respectivement, aux trois mois et six mois correspondants de l'exercice précédent étant donné l'arrivée à échéance de blocs plus anciens de TH LNH et d'OHC, qui ont été remplacés par des émissions récentes visées par la majoration des droits de cautionnement entrée en vigueur en 2015.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des programmes de titrisation (en excluant la FCH), nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement.

<i>(En pourcentages)</i>	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Ratio des charges opérationnelles	12,5	12,1	12,1	12,0
Rendement des capitaux propres	10,9	11,1	11,3	11,4
Rendement du capital requis	16,6	16,5	17,2	16,8

Gestion du capital

Le capital aux fins des cautionnements fournis dans le cadre du Programme des TH LNH et du Programme des OHC est déterminé en fonction de principes de capital réglementaire et de capital économique. Les cibles de capital établies correspondent à 100 % du capital requis selon ces principes, soit 1 247 millions de dollars (100 %, soit 1 200 millions au 31 décembre 2015). Les cibles de capital de la SCHL comprennent des éléments liés aux exigences du TCM que le BSIF impose aux assureurs en matière d'actifs ainsi que des éléments relatifs aux principes du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire concernant le risque de crédit des contreparties et de cautionnement, le cas échéant. Au 30 juin 2016, les activités de titrisation disposaient de 2 058 millions de dollars, soit 165 % (1 907 millions, soit 159 %, au 31 décembre 2015), pour atteindre les cibles de capital.

Il n'y a pas de montant de capital distinct pour la FCH, puisque le risque actuel est couvert par l'assurance prêt hypothécaire et le cautionnement de paiement périodique, pour lesquels le capital des activités d'assurance prêt hypothécaire et le capital des activités de titrisation sont disponibles.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible des activités de titrisation.

<i>(En millions, sauf indication contraire)</i>	Aux	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Cumul des autres éléments du résultat global	110	63
Résultats non distribués affectés	1 137	1 137
Capital affecté	1 247	1 200
Résultats non distribués non affectés	811	707
Total du capital disponible des activités de titrisation	2 058	1 907
Ratio du capital disponible sur le capital requis	165 %	159 %

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités de titrisation est financé par les droits de cautionnement et de demande et les intérêts reçus, déduction faite des charges. Il vise à couvrir les obligations associées à nos programmes de titrisation. L'objectif du portefeuille de placements consiste à maximiser la capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada.

La juste valeur des placements sous gestion totalisait 2,9 milliards de dollars au 30 juin 2016, comparativement à 2,7 milliards à la clôture de 2015.

Gestion des risques

Divers risques influent sur notre contexte opérationnel et pourraient avoir des incidences sur la réalisation de nos objectifs. Ces risques sont présentés en détail dans le *Rapport annuel 2015* de la SCHL. Aucun fait nouveau significatif n'a eu d'incidence sur notre gestion des risques pendant la période à l'étude.

Changements liés aux principaux dirigeants

Les changements suivants liés à nos principaux dirigeants ont été annoncés avant la publication du rapport financier trimestriel.

- Le 16 mai 2016, Louise Levonian a été nommée sous-ministre de l'Emploi et du Développement social. Elle succède donc à Ian Shugart comme membre d'office du Conseil d'administration de la SCHL.
- Le 30 juin 2016, Debra Darke a pris sa retraite. Michel Tremblay a été nommé premier vice-président, Politiques, Recherche et Relations publiques.

Données trimestrielles historiques

(En millions, sauf indication contraire)	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014	T3 2014
Résultats consolidés								
Total de l'actif	254 319	256 789	252 107	255 897	249 968	246 916	248 490	246 557
Total du passif	233 981	236 850	232 468	236 708	230 998	228 182	230 308	228 933
Total des capitaux propres du Canada	20 338	19 939	19 639	19 189	18 970	18 734	18 182	17 624
Total des produits	1 106	1 200	1 147	1 107	1 127	1 255	1 875	1 811
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	768	887	729	727	779	913	997	905
Résultat net	338	313	418	380	348	342	878	906
Aide au logement								
Crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement	463	589	476	463	480	630	498	435
Résultat net	2	10	6	12	2	5	2	46
Total des capitaux propres du Canada	148	176	202	188	198	158	191	187
Assurance prêt hypothécaire								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	523	520	526	525	534	539	543	546
Volume de prêts assurés ¹	26 872	14 336	25 358	18 770	23 313	13 006	21 014	20 375
Primes et droits perçus	478	248	397	428	393	220	328	409
Primes et droits acquis	393	368	419	398	400	375	440	425
Règlements payés	90	102	99	76	88	90	94	114
Règlements d'assurance	111	102	52	53	98	87	83	85
Résultat net	288	263	360	326	295	283	821	812
Pourcentage de pertes	28,2 %	27,7 %	12,4 %	13,3 %	24,5 %	23,2 %	18,9 %	20,0 %
Ratio des charges opérationnelles	14,0 %	17,9 %	9,8 %	14,3 %	14,5 %	14,9 %	18,9 %	13,9 %
Ratio mixte	42,2 %	45,6 %	22,2 %	27,6 %	39,0 %	38,1 %	37,8 %	33,9 %
Indice de l'importance des règlements	27,5 %	34,4 %	29,6 %	29,5 %	29,5 %	30,2 %	27,1 %	33,0 %
Rendement des capitaux propres	6,4 %	5,9 %	8,2 %	7,6 %	6,9 %	6,8 %	13,2 %	13,0 %
Rendement de la cible de capital immobilisé	11,3 %	10,5 %	14,8 %	13,4 %	11,9 %	11,4 %	24,1 %	20,2 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	366 %	362 %	354 %	345 %	337 %	331 %	343 %	294 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL (\$)	38,1 %	38,1 %	39,1 %	39,8 %	41,2 %	42,1 %	42,7 %	43,7 %
Titrisation								
Cautionnements en vigueur (G\$)	426	429	431	426	420	421	422	404
Titres cautionnés	27 373	21 834	36 077	31 923	24 598	23 124	40 356	30 393
Droits de cautionnement et de demande perçus	108	89	195	125	98	55	88	73
Droits de cautionnement et de demande acquis	71	71	79	68	61	60	66	61
Résultat net	55	57	63	54	49	49	53	48
Ratio des charges opérationnelles	12,5 %	11,6 %	8,7 %	12,3 %	12,1 %	11,9 %	11,2 %	11,2 %
Rendement des capitaux propres	10,9 %	11,8 %	13,2 %	12,0 %	11,1 %	11,4 %	13,1 %	12,4 %
Rendement du capital requis	16,6 %	17,8 %	20,0 %	17,8 %	16,5 %	16,9 %	18,8 %	21,0 %
Ratio du capital disponible sur le capital requis	165 %	161 %	159 %	157 %	158 %	159 %	157 %	152 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL (\$)	32,0 %	32,3 %	32,5 %	32,5 %	33,1 %	33,7 %	32,8 %	32,5 %

¹ Les volumes de prêts assurés en portefeuille ont été modifiés; ils tiennent compte des substitutions par les prêteurs et des nouveaux prêts.

États financiers consolidés trimestriels non audités

Table des matières

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière	22
Bilans consolidés	23
États consolidés des résultats et du résultat global	24
États consolidés des capitaux propres du Canada	25
États consolidés des flux de trésorerie	26
Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités	27
Note 1 – Mode de présentation et principales méthodes comptables	27
Note 2 – Changements de méthodes comptables	27
Note 3 – Utilisation de jugements et d'estimations	27
Note 4 – Informations sectorielles	28
Note 5 – Assurance prêt hypothécaire	31
Note 6 – Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement	33
Note 7 – Évaluation de la juste valeur	33
Note 8 – Placements en valeurs mobilières	38
Note 9 – Prêts	39
Note 10 – Emprunts	40
Note 11 – Risque de marché	40
Note 12 – Risque de crédit	41
Note 13 – Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	42
Note 14 – Impôt sur le résultat	43
Note 15 – Transactions entre parties liées	43
Note 16 – Engagements et passifs éventuels	43
Note 17 – Reclassements et informations comparatives	44
Note 18 – Événement postérieur	44

Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

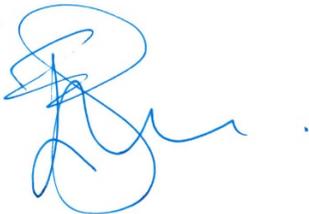
Période close le 30 juin 2016

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.

Le président et premier dirigeant,

Le chef des finances,

A blue ink signature of Evan Siddall, consisting of a large, stylized initial 'E' followed by a cursive name.

Evan Siddall, BA, LL. B.

A blue ink signature of Brian Naish, consisting of a stylized initial 'B' followed by a cursive name.

Brian Naish, CPA, CA

Le 24 août 2016

Bilans consolidés

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Aux	
		30 juin 2016	31 décembre 2015
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 147	2 020
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		-	35
Placements en valeurs mobilières	8		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		1 096	1 147
Disponibles à la vente		22 562	22 168
Prêts			
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		4 637	4 955
Prêts et créances		222 835	219 713
Intérêts courus à recevoir		629	694
Instruments dérivés		121	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	6	389	161
Immeubles de placement		259	258
Débiteurs et autres actifs		644	839
		254 319	252 107
Passif			
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		338	697
Emprunts			
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		6 597	7 078
Autres passifs financiers		218 446	216 274
Intérêts courus à payer		431	461
Instruments dérivés		29	31
Créditeurs et autres passifs		505	487
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		632	445
Provision pour règlements	5	726	708
Primes et droits non acquis		6 257	6 229
Passif d'impôt différé		20	58
		233 981	232 468
Engagements et passifs éventuels	16		
Capitaux propres du Canada			
Capital d'apport		25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		1 022	807
Résultats non distribués		19 291	18 807
		20 338	19 639
		254 319	252 107

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des résultats et du résultat global

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
		2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts					
Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		23	31	48	63
Prêts et créances		1 122	1 166	2 238	2 389
Autres		12	16	26	34
		1 157	1 213	2 312	2 486
Charges d'intérêts					
Emprunts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		31	42	65	88
Autres passifs financiers		1 094	1 152	2 183	2 358
		1 125	1 194	2 248	2 446
Produits d'intérêts nets		32	19	64	40
Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires					
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	6	463	480	1 052	1 110
Primes et droits acquis		464	461	903	896
Produits de placements		143	137	280	272
Gains (pertes) nets réalisés	7	(12)	4	(41)	9
Gains (pertes) nets latents	7	(8)	2	(1)	10
Autres produits		24	24	49	45
Total des produits et des crédits parlementaires		1 106	1 127	2 306	2 382
Charges autres que d'intérêts					
Programmes de logement	6	463	480	1 052	1 110
Règlements d'assurance	5	111	98	213	185
Charges opérationnelles		88	90	185	177
		662	668	1 450	1 472
Résultat avant impôt		444	459	856	910
Impôt sur le résultat	14	106	111	205	220
Résultat net		338	348	651	690
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt)					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente		142	(206)	219	102
Reclassement en résultat net des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période		(3)	(3)	(4)	(5)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		139	(209)	215	97
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées		(78)	97	(167)	1
		61	(112)	48	98
Résultat global		399	236	699	788

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des capitaux propres du Canada

<i>(En millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 juin		30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Capital d'apport	25	25	25	25
Cumul des autres éléments du résultat global				
Solde au début de la période	883	1 109	807	803
Autres éléments du résultat global	139	(209)	215	97
Solde à la clôture de la période	1 022	900	1 022	900
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	19 031	17 600	18 807	17 354
Résultat net	338	348	651	690
Autres éléments du résultat global	(78)	97	(167)	1
Solde à la clôture de la période	19 291	18 045	19 291	18 045
Capitaux propres du Canada	20 338	18 970	20 338	18 970

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

États consolidés des flux de trésorerie

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos les		Six mois clos les	
		30 juin		30 juin	
		2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles					
Résultat net		338	348	651	690
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles					
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		53	48	105	80
Impôt sur le résultat différé		(14)	4	(15)	(4)
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	7	7	(20)	5	(2)
(Gain) perte net sur les instruments financiers	7	12	(4)	41	(9)
Intérêts courus à recevoir		676	680	65	60
Instruments dérivés		1	14	(6)	(14)
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		58	86	(228)	(62)
Débiteurs et autres actifs		95	(186)	195	(196)
Intérêts courus à payer		(637)	(660)	(30)	(56)
Créditeurs et autres passifs		(81)	(31)	(52)	(213)
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		(8)	(13)	(15)	(22)
Provision pour règlements		20	(6)	18	(12)
Primes et droits non acquis		137	46	28	(111)
Autres		1	2	(6)	(3)
Prêts	9				
Remboursements		12 446	5 714	17 262	17 808
Décaissements		(10 780)	(10 038)	(20 062)	(19 119)
Emprunts	10				
Remboursements		(12 816)	(6 432)	(18 292)	(19 484)
Émissions		11 131	10 341	20 997	20 681
		639	(107)	661	12
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement					
Placements en valeurs mobilières					
Ventes et échéances	10	1 368	2 967	2 862	6 157
Achats		(2 208)	(3 565)	(4 071)	(6 966)
Immeubles de placement					
Acquisitions		-	-	(1)	-
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		-	361	35	126
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		(159)	12	(359)	(93)
		(999)	(225)	(1 534)	(776)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(360)	(332)	(873)	(764)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Début de la période		1 507	1 737	2 020	2 169
Clôture de la période		1 147	1 405	1 147	1 405
Représentés par					
Trésorerie		14	7	14	7
Équivalents de trésorerie		1 133	1 398	1 133	1 398
		1 147	1 405	1 147	1 405
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Intérêts encaissés pendant la période		2 039	2 104	2 798	2 967
Intérêts payés pendant la période		1 799	1 880	2 364	2 576
Dividendes encaissés pendant la période		15	10	25	19
Impôt sur le résultat payé pendant la période		-	190	-	613

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés trimestriels.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés trimestriels non audités

La SCHL est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)*, afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation (LNH)*. Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*, du fait de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada (gouvernement). Le Bureau national de la Société est situé au 700, chemin Montréal, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0P7.

Les présents états financiers consolidés au 30 juin 2016 et pour les trois et six mois clos à cette date ont été approuvés par notre Comité de vérification, qui a autorisé leur publication le 24 août 2016.

1. Mode de présentation et principales méthodes comptables

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* des Normes internationales d'information financière; ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers consolidés annuels complets. Ils doivent être lus conjointement avec nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les présents états financiers consolidés trimestriels non audités suivent les mêmes méthodes comptables, qui sont appliquées de la même façon, tel qu'indiqué à la note 2 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Caractère saisonnier

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises et les gains (pertes) nets réalisés et les gains (pertes) nets latents changent d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

Nous avons conclu que notre activité n'est pas extrêmement saisonnière, conformément à l'IAS 34.

2. Changements de méthodes comptables

Changements de méthodes comptables en vigueur

Le 1^{er} janvier 2016, nous avons adopté les modifications apportées à l'IAS 1 *Présentation des états financiers* (modifications à l'IAS 1). Les modifications à l'IAS 1 visent à aider les entités à exercer leur jugement lorsqu'elles se conforment aux dispositions en matière de présentation et d'information à fournir des Normes internationales d'information financière (IFRS) et n'ont aucune incidence sur la comptabilisation et l'évaluation. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés trimestriels.

Changements de méthodes comptables à venir

Au cours de la période de six mois, l'International Accounting Standards Board (IASB) n'a pas publié de nouvelles normes ni de modifications aux normes actuelles qui se répercuteraient sur la SCHL à l'avenir, outre que celles qui ont été présentées à la note 3 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

3. Utilisation de jugements et d'estimations

Lors de la préparation des états financiers, la direction doit exercer son jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations et de poser des hypothèses, ce qui peut influencer considérablement sur les montants comptabilisés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures. Ces jugements et ces estimations d'importance au 30 juin 2016 correspondent à ceux dont il est question à la note 4 de nos états financiers consolidés audités au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

4. Informations sectorielles

Les états financiers consolidés trimestriels reflètent les comptes des activités d'aide au logement, d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, qui sont toutes axées sur différents programmes appuyant nos objectifs. Les comptes de la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité juridique distincte, sont comptabilisés au titre des activités de titrisation. Les résultats financiers sont déterminés à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Les actifs sont situés au Canada, où les produits sont constatés.

Les produits des secteurs à présenter sont générés comme suit :

- Les produits des activités d'aide au logement proviennent des produits d'intérêts sur les prêts et comprennent également les crédits parlementaires;
- Les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire sont constitués des primes d'assurance, des droits de demande et des produits de placements;
- Les produits des activités de titrisation proviennent des droits de cautionnement et de demande, des produits de placements et des produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos les 30 juin (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts	109	123	-	-	1 050	1 091	(2)	(1)	1 157	1 213
Charges d'intérêts	107	123	-	-	1 047	1 089	(29)	(18)	1 125	1 194
Produits d'intérêts nets	2	-	-	-	3	2	27	17	32	19
Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires										
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	463	480	-	-	-	-	-	-	463	480
Primes et droits acquis	-	-	393	400	71	61	-	-	464	461
Produits (pertes) de placements	-	-	151	141	10	9	(18)	(13)	143	137
Gains (pertes) nets réalisés	-	-	1	4	1	2	(14)	(2)	(12)	4
Gains (pertes) nets latents	(4)	1	-	1	-	-	(4)	-	(8)	2
Autres produits	5	6	1	-	18	18	-	-	24	24
Total des produits et des crédits parlementaires	466	487	546	546	103	92	(9)	2	1 106	1 127
Charges autres que d'intérêts										
Programmes de logement	463	480	-	-	-	-	-	-	463	480
Règlements d'assurance	-	-	111	98	-	-	-	-	111	98
Charges opérationnelles	3	6	55	58	30	26	-	-	88	90
	466	486	166	156	30	26	-	-	662	668
Résultat avant impôt	-	1	380	390	73	66	(9)	2	444	459
Impôt sur le résultat	(2)	(1)	92	95	18	17	(2)	-	106	111
Résultat net	2	2	288	295	55	49	(7)	2	338	348
Total des produits et des crédits parlementaires	466	487	546	546	103	92	(9)	2	1 106	1 127
Produits intersectoriels ¹	(6)	(1)	(32)	(15)	29	18	9	(2)	-	-
Produits externes et crédits parlementaires	460	486	514	531	132	110	-	-	1 106	1 127

¹ Les produits intersectoriels, qui se rapportent aux activités d'assurance prêt hypothécaire, proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada.

Six mois clos les 30 juin (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts	222	251	-	-	2 092	2 237	(2)	(2)	2 312	2 486
Charges d'intérêts	217	251	-	-	2 086	2 232	(55)	(37)	2 248	2 446
Produits d'intérêts nets	5	-	-	-	6	5	53	35	64	40
Produits autres que d'intérêts et crédits parlementaires										
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	1 052	1 110	-	-	-	-	-	-	1 052	1 110
Primes et droits acquis	-	-	761	775	142	121	-	-	903	896
Produits (pertes) de placements	-	-	295	278	21	19	(36)	(25)	280	272
Gains (pertes) nets réalisés	-	-	3	8	1	3	(45)	(2)	(41)	9
Gains (pertes) nets latents	2	7	1	2	-	-	(4)	1	(1)	10
Autres produits	11	10	1	-	37	35	-	-	49	45
Total des produits et des crédits parlementaires	1 070	1 127	1 061	1 063	207	183	(32)	9	2 306	2 382
Charges autres que d'intérêts										
Programmes de logement	1 052	1 110	-	-	-	-	-	-	1 052	1 110
Règlements d'assurance	-	-	213	185	-	-	-	-	213	185
Charges opérationnelles	6	11	121	114	58	52	-	-	185	177
	1 058	1 121	334	299	58	52	-	-	1 450	1 472
Résultat avant impôt	12	6	727	764	149	131	(32)	9	856	910
Impôt sur le résultat	-	(1)	176	186	37	33	(8)	2	205	220
Résultat net	12	7	551	578	112	98	(24)	7	651	690
Total des produits et des crédits parlementaires	1 070	1 127	1 061	1 063	207	183	(32)	9	2 306	2 382
Produits intersectoriels ¹	(6)	(1)	(81)	(27)	55	37	32	(9)	-	-
Produits externes et crédits parlementaires	1 064	1 126	980	1 036	262	220	-	-	2 306	2 382

¹ Les produits intersectoriels, qui se rapportent aux activités d'assurance prêt hypothécaire, proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada.

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 (En millions)	Aide au logement		Assurance prêt hypothécaire		Titrisation		Éliminations ¹		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Actif										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	662	1 184	408	834	77	2	-	-	1 147	2 020
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	-	35	-	-	-	-	-	-	-	35
Placements en valeurs mobilières										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 407	1 255	91	90	1	1	(403)	(199)	1 096	1 147
Disponibles à la vente	-	-	24 030	23 019	2 863	2 680	(4 331)	(3 531)	22 562	22 168
Prêts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	4 637	4 955	-	-	-	-	-	-	4 637	4 955
Prêts et créances	3 945	4 091	-	-	218 890	215 622	-	-	222 835	219 713
Intérêts courus à recevoir	141	188	140	143	361	374	(13)	(11)	629	694
Instruments dérivés	121	117	-	-	-	-	-	-	121	117
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	389	161	-	-	-	-	-	-	389	161
Immeubles de placement	156	156	103	102	-	-	-	-	259	258
Débiteurs et autres actifs	61	40	522	736	61	63	-	-	644	839
	11 519	12 182	25 294	24 924	222 253	218 742	(4 747)	(3 741)	254 319	252 107
Passif										
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-	338	697	-	-	-	-	338	697
Emprunts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6 600	7 091	-	-	-	-	(3)	(13)	6 597	7 078
Autres passifs financiers	4 037	4 194	-	-	218 890	215 622	(4 481)	(3 542)	218 446	216 274
Intérêts courus à payer	91	106	-	-	353	366	(13)	(11)	431	461
Instruments dérivés	29	31	-	-	-	-	-	-	29	31
Créditeurs et autres passifs	358	364	93	96	54	27	-	-	505	487
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	242	179	378	263	12	3	-	-	632	445
Provision pour règlements	-	-	726	708	-	-	-	-	726	708
Primes et droits non acquis	-	-	5 405	5 432	852	797	-	-	6 257	6 229
Passif d'impôt différé	14	15	36	69	34	20	(64)	(46)	20	58
	11 371	11 980	6 976	7 265	220 195	216 835	(4 561)	(3 612)	233 981	232 468
Capitaux propres du Canada	148	202	18 318	17 659	2 058	1 907	(186)	(129)	20 338	19 639
	11 519	12 182	25 294	24 924	222 253	218 742	(4 747)	(3 741)	254 319	252 107

¹ Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en Obligations hypothécaires du Canada et les emprunts sur les marchés de capitaux, de même que les intérêts courus à recevoir ou à payer intersectoriels.

5. Assurance prêt hypothécaire

Primes et droits non acquis

Le tableau qui suit présente les variations du solde des primes et droits non acquis.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Solde au début de la période	5 306	5 422	5 432	5 575
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	486	401	722	617
Primes acquises pendant la période	(389)	(393)	(750)	(763)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	3	5	6	8
Droits de demande acquis pendant la période	(1)	(3)	(5)	(5)
Solde à la clôture de la période	5 405	5 432	5 405	5 432

Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus mais non déclarés (DSND), des demandes de règlement en cours de traitement (DRCT) et des demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI).

La provision pour règlements comprend ce qui suit :

<i>(En millions)</i>	Aux					
	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Pertes estimatives non actualisées	470	188	658	456	186	642
Actualisation	(5)	-	(5)	(6)	-	(6)
Provision pour écarts défavorables	36	37	73	35	37	72
Total – Provision pour règlements	501	225	726	485	223	708

Les tableaux qui suivent présentent les variations de la provision pour règlements.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin					
	2016			2015		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	482	224	706	542	230	772
Règlements nets payés pendant la période	(90)	(1)	(91)	(88)	(4)	(92)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ¹	109	2	111	82	4	86
Provision pour règlements à la clôture de la période	501	225	726	536	230	766

(En millions)	Six mois clos les 30 juin					
	2016			2015		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Provision pour règlements au début de la période	485	223	708	551	227	778
Règlements nets payés pendant la période	(192)	(2)	(194)	(178)	(6)	(184)
Provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ¹	208	4	212	163	9	172
Provision pour règlements à la clôture de la période	501	225	726	536	230	766

¹ Comprise dans les règlements d'assurance dans les états consolidés des résultats et du résultat global. Il est possible que la provision pour demandes de règlement présentées et pertes subies pendant la période ne corresponde pas aux règlements d'assurance, car certaines charges n'ont pas d'incidence sur la provision pour règlements.

Règlements d'assurance

Les règlements d'assurance désignent les montants versés en règlements, moins les recouvrements, la variation de la provision pour règlements pendant la période et les charges connexes.

Les règlements d'assurance comprennent ce qui suit :

(En millions)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
	Règlements	89	103	181
Variation de la provision	20	(5)	17	(12)
Charges connexes	2	-	15	(1)
Règlements d'assurance	111	98	213	185

Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés sont inclus dans les débiteurs et autres actifs. Le tableau qui suit présente les variations des coûts d'acquisition différés.

(En millions)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
	Solde au début de la période	123	118	127
Coûts d'acquisition différés	16	9	24	18
Amortissement des coûts d'acquisition différés	(2)	(9)	(14)	(17)
Solde à la clôture de la période	137	118	137	118

Suffisance du passif des contrats d'assurance prêt hypothécaire

La suffisance du passif est testée chaque trimestre de même que chaque année dans le cadre de l'évaluation actuarielle. Le passif au titre des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle survient le défaut).

Selon le test de suffisance du passif effectué pour la Société, aucune provision pour insuffisance des primes n'était requise au 30 juin 2016.

6. Crédits parlementaires et dépenses des programmes de logement

Nous recevons des crédits parlementaires pour financer les dépenses des programmes ci-après, y compris les charges opérationnelles de 35 millions et 69 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2016 (29 millions et 58 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2015), engagées pour soutenir les programmes de logement.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	388	402	849	843
Financement de logements abordables en vertu de nouveaux engagements	61	66	172	242
Soutien au logement	2	2	7	5
Information d'analyse de marché	5	5	9	11
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	7	5	15	9
Total	463	480	1 052	1 110

Le tableau qui suit présente les variations des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 30 juin est principalement composé de dépenses des programmes de logement qui ont été engagées mais qui n'ont pas encore été remboursées.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Solde au début de la période	447	433	161	285
Total des crédits comptabilisés dans les produits pendant la période	463	480	1 052	1 110
Total des crédits reçus pendant la période	(521)	(565)	(824)	(1 050)
Remboursements de tiers supérieurs aux versements au gouvernement du Canada	-	(1)	-	2
Solde à la clôture de la période	389	347	389	347

7. Évaluation de la juste valeur

Nous évaluons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme. Les méthodes appliquées et les hypothèses formulées pour mesurer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces méthodes maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

Niveau 1

Les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2

Les actifs et passifs sont évalués selon des données observables autres que les cours de niveau 1. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent les cours obtenus auprès de tiers selon les cotations établies par des courtiers indépendants pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant suffisamment actifs. Le niveau 2 désigne aussi les justes valeurs en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.

Niveau 3

Les actifs et passifs non cotés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation dont les données d'entrée, si possible, sont fondées sur les données du marché observables. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs et passifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale de la juste valeur.

Pour ce qui est des instruments financiers classés au niveau 3, les techniques d'évaluation comprennent l'analyse des flux de trésorerie actualisés à l'aide des primes de risque non observables et, dans le cas de nos placements en titres de capitaux propres dans une société en commandite fermée, la valeur de l'actif net telle que fournie par les gestionnaires de fonds.

En ce qui a trait aux immeubles de placement, classés au niveau 3, la juste valeur est évaluée d'après l'analyse des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. L'analyse des flux de trésorerie actualisés est généralement employée pour les immeubles locatifs, car elle utilise comme données d'entrée non observables significatives les hypothèses sur les flux de trésorerie futurs de ces propriétés, notamment la valeur locative future, et les taux d'actualisation qui reflètent les caractéristiques des propriétés. L'approche par le marché s'applique quant à elle aux propriétés non locatives, comme les terrains vacants, et utilise la valeur locative estimée par pied carré comme donnée d'entrée non observable significative, dérivée en partie des transactions de propriétés comparables sur le marché.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans les bilans consolidés trimestriels.

(En millions)	Aux					
	30 juin 2016			31 décembre 2015		
	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
Actifs financiers						
Prêts – prêts et créances ¹	222 835	231 524	8 689	219 713	227 168	7 455
Passifs financiers						
Emprunts – autres passifs financiers ²	218 446	227 165	8 719	216 274	223 829	7 555

¹ La juste valeur des prêts et créances est classée au niveau 2.

² La juste valeur de 221 511 millions de dollars (218 045 millions au 31 décembre 2015) est classée au niveau 1; la juste valeur de 5 654 millions (5 784 millions au 31 décembre 2015) est classée au niveau 2.

Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Les tableaux qui suivent présentent la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur au bilan consolidé trimestriel.

(En millions)	Aux							
	30 juin 2016				31 décembre 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
Trésorerie	14	-	-	14	(1)	-	-	(1)
Dépôts bancaires portant intérêt	-	506	-	506	-	1 108	-	1 108
Entreprises ou autres entités	-	154	-	154	-	40	-	40
Gouvernement du Canada	77	-	-	77	97	-	-	97
Provinces ou municipalités	-	58	-	58	-	79	-	79
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie¹	91	718	-	809	96	1 227	-	1 323
Placements en valeurs mobilières								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Titres à revenu fixe								
Entreprises ou autres entités	-	137	166	303	-	62	164	226
Provinces ou municipalités	-	472	-	472	-	600	-	600
Pays souverains et entités connexes	-	321	-	321	-	321	-	321
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	930	166	1 096	-	983	164	1 147
Disponibles à la vente								
Titres à revenu fixe								
Entreprises ou autres entités	-	10 412	-	10 412	-	10 411	-	10 411
Gouvernement du Canada	3 534	25	-	3 559	3 717	50	-	3 767
Provinces ou municipalités	-	7 047	-	7 047	-	6 518	-	6 518
Pays souverains et entités connexes	-	360	-	360	-	354	-	354
Actions canadiennes	1 147	-	37	1 184	1 084	-	34	1 118
Total – Disponibles à la vente	4 681	17 844	37	22 562	4 801	17 333	34	22 168
Prêts								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	4 637	-	4 637	-	4 955	-	4 955
Instruments dérivés	-	121	-	121	-	117	-	117
Immeubles de placement	-	-	259	259	-	-	258	258
Total – Actifs comptabilisés à la juste valeur	4 772	24 250	462	29 484	4 897	24 615	456	29 968
Passif								
Emprunts								
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	278	6 319	-	6 597	739	6 339	-	7 078
Instruments dérivés	-	29	-	29	-	31	-	31
Total – Passifs comptabilisés à la juste valeur	278	6 348	-	6 626	739	6 370	-	7 109

¹ Sur le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie comptabilisés à la juste valeur, une tranche de 662 millions de dollars (1 186 millions au 31 décembre 2015) est classée comme étant désignée à la juste valeur par le biais du résultat net, et une tranche de 147 millions (137 millions au 31 décembre 2015) est classée comme étant disponible à la vente.

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente, nous déterminons si des transferts ont eu lieu entre les niveaux hiérarchiques en réévaluant le classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. Il pourrait y avoir des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la suite de changements dans la disponibilité de cours de marché ou de données observables sur le marché. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué. Il n'y a pas eu de transfert au cours des six mois clos le 30 juin 2016 (aucun pour les six mois clos le 30 juin 2015).

Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3.

(En millions)	Placements en valeurs mobilières			Immeubles de placement	Total
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net – Titres adossés à des actifs	Disponibles à la vente – Parts dans une société en commandite	Total – Placements en valeurs mobilières		
Trois mois clos le 30 juin 2016					
Juste valeur au 31 mars 2016	165	40	205	259	464
Achats	-	1	1	-	1
Gains latents comptabilisés en résultat net ^{1,2}	1	-	1	-	1
Gains latents comptabilisés dans les AERG	-	(4)	(4)	-	(4)
Juste valeur au 30 juin 2016	166	37	203	259	462
Six mois clos le 30 juin 2016					
Juste valeur au 31 décembre 2015	164	34	198	258	456
Achats	-	1	1	1	2
Gains latents comptabilisés en résultat net ^{1,2}	2	-	2	-	2
Gains latents comptabilisés dans les AERG	-	2	2	-	2
Juste valeur au 30 juin 2016	166	37	203	259	462
Trois mois clos le 30 juin 2015					
Juste valeur au 31 mars 2015	161	24	185	247	432
Achats	-	3	3	-	3
Gains latents comptabilisés en résultat net ^{1,2}	1	-	1	1	2
Gains latents comptabilisés dans les AERG	-	2	2	-	2
Juste valeur au 30 juin 2015	162	29	191	248	439
Six mois clos le 30 juin 2015					
Juste valeur au 31 décembre 2014	159	19	178	247	425
Achats	-	3	3	-	3
Gains latents comptabilisés en résultat net ^{1,2}	3	-	3	1	4
Gains latents comptabilisés dans les AERG	-	7	7	-	7
Juste valeur au 30 juin 2015	162	29	191	248	439

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets latents pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Comprend les gains latents liés aux actifs détenus à la clôture des périodes respectives.

Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation de la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 30 juin 2016, laquelle peut évoluer significativement au cours des périodes ultérieures. Le tableau qui suit présente des informations quantitatives sur les données non observables d'importance utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur.

(En millions, sauf indication contraire)	30 juin 2016				31 décembre 2015	
	Juste valeur de l'actif	Technique d'évaluation	Données non observables	Moyenne pondérée (données d'entrée / fourchette)	Juste valeur de l'actif	Moyenne pondérée (données d'entrée / fourchette)
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres adossés à des actifs	166	Flux de trésorerie actualisés	Prime de risque	1,4 %	164	1,4 %
Disponibles à la vente						
Placement dans une société en commandite	37	Part dans les capitaux de la société – valeur nette de l'actif	Capitaux de la société déclarés – valeur nette de l'actif	S.O.	34	S.O.
Total – Placements en valeurs mobilières	203				198	
Immeubles de placement						
Immeubles de placement détenus dans le portefeuille des activités d'assurance prêt hypothécaire	103	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré	4 à 37 \$	102	4 à 37 \$
				Taux d'actualisation		Taux d'actualisation
				7,0 à 8,0 %		7,0 à 8,0 %
Immeubles de placement détenus dans le portefeuille des activités d'aide au logement	17	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré	22 à 148 \$	17	22 à 148 \$
				Taux d'actualisation		Taux d'actualisation
				4,0 à 5,8 %		4,0 à 5,8 %
	139	Approche par le marché	Valeur par pied carré	0 à 325 \$	139	0 à 325 \$
Total des immeubles de placement	259				258	
Total des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur	462				456	

Analyse de sensibilité des titres de niveau 3

Placements en valeurs mobilières

Pour ce qui est des titres adossés à des actifs classés au niveau 3, des hausses (baisse) des primes de risque non observables incluses dans les taux d'actualisation utilisés pour calculer la juste valeur se traduiraient par une baisse (hausse) de l'évaluation de la juste valeur. Nous avons mesuré l'incidence d'une variation de 100 points de base de la prime de risque sur le résultat avant impôt et déterminé qu'elle était négligeable à la clôture de la période.

Immeubles de placement

Du côté des immeubles de placement, des augmentations (diminutions) de la valeur locative estimée et de la valeur par pied carré pourraient entraîner une juste valeur considérablement plus (moins) élevée des immeubles. Une augmentation (diminution) des taux d'actualisation pourrait entraîner une juste valeur considérablement moins (plus) élevée.

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) nets réalisés sur les instruments financiers.

(En millions)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Placements en valeurs mobilières disponibles à la vente	2	6	4	11
Emprunts – Autres passifs financiers ¹	(14)	(2)	(45)	(2)
Total	(12)	4	(41)	9

¹ Comprend les achats d'Obligations hypothécaires du Canada (OHC) sur le marché libre par la SCHL, qui sont comptabilisés comme étant des remboursements lors de la consolidation de la FCH.

Le tableau qui suit présente les gains (pertes) nets latents découlant des variations de la juste valeur des instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

(En millions)	Trois mois clos les 30 juin		Six mois clos les 30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Détenus à des fins de transaction				
Instruments dérivés	-	(17)	5	9
Total – Détenus à des fins de transaction	-	(17)	5	9
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Placements en valeurs mobilières	-	(2)	-	8
Prêts	1	(27)	(5)	16
Emprunts	(9)	48	(1)	(23)
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(8)	19	(6)	1
Total	(8)	2	(1)	10

8. Placements en valeurs mobilières

Les placements en valeurs mobilières comprennent les titres à revenu fixe et les actions. Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents cumulatifs sur les placements en valeurs mobilières comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	Aux					
	30 juin 2016				31 décembre 2015	
	Coût amorti ¹	Gains bruts latents cumulatifs	Pertes brutes latentes cumulatives	Juste valeur	Coût amorti ¹	Juste valeur
Placements en valeurs mobilières						
Titres à revenu fixe						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 016	80	-	1 096	1 069	1 147
Disponibles à la vente	20 443	942	(7)	21 378	20 342	21 050
Actions						
Disponibles à la vente	732	452	-	1 184	726	1 118

¹ Le coût amorti des actions correspond au coût d'achat moins les pertes de valeur, le cas échéant.

Nous détenons des placements en valeurs mobilières de 339 millions de dollars (698 millions au 31 décembre 2015) qui font partie des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat d'une durée d'au plus 93 jours. Nous continuons à comptabiliser les produits de placements et inscrivons dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur de ces placements en valeurs mobilières pendant la période.

La perte latente cumulative de 7 millions de dollars (18 millions au 31 décembre 2015) sur les placements en titres à revenu fixe et en actions disponibles à la vente est imputée au cumul des autres éléments du résultat global et n'a pas été comptabilisée en résultat net en tant que perte de valeur puisqu'il n'existe aucune indication objective à cet effet.

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 juin 2016, aucune perte de valeur (montant nul pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2015) n'a été comptabilisée en résultat net dans les gains (pertes) nets réalisés et aucune reprise n'a été constatée à l'égard d'une dépréciation des placements en valeurs mobilières à revenu fixe au cours de la période.

9. Prêts

Le tableau qui suit présente les remboursements et décaissements liés aux prêts.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin			
	2016		2015	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Programmes d'octroi de prêts	141	22	158	14
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	141	22	158	14
Prêts et créances				
Prêts aux termes du Programme des OHC	12 250	10 757	5 500	10 022
Programmes d'octroi de prêts	55	1	56	2
Total – Prêts et créances	12 305	10 758	5 556	10 024
Total	12 446	10 780	5 714	10 038

<i>(En millions)</i>	Six mois clos les 30 juin			
	2016		2015	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Programmes d'octroi de prêts	291	50	317	36
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	291	50	317	36
Prêts et créances				
Prêts aux termes du PAPHA	-	-	2 025	-
Prêts aux termes du Programme des OHC	16 750	20 009	15 250	19 080
Programmes d'octroi de prêts	221	3	216	3
Total – Prêts et créances	16 971	20 012	17 491	19 083
Total	17 262	20 062	17 808	19 119

Dans le cas des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des prêts imputable à l'évolution du risque de crédit. Nous étions certains de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2015).

Les prêts non garantis sont évalués périodiquement pour déterminer si une provision pour pertes sur créances est nécessaire. Au 30 juin 2016, une provision pour dépréciation de 23 millions de dollars a été comptabilisée (23 millions au 31 décembre 2015).

10. Emprunts

Le tableau qui suit présente les remboursements et émissions d'emprunts.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les 30 juin			
	2016		2015	
	Remboursements	Émissions	Remboursements	Émissions
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Emprunts sur les marchés de capitaux	-	-	500	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	596	374	367	319
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	596	374	867	319
Autres passifs financiers				
Obligations hypothécaires du Canada	12 154	10 757	5 500	10 022
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	66	-	65	-
Total – Autres passifs financiers	12 220	10 757	5 565	10 022
Total	12 816	11 131	6 432	10 341

<i>(En millions)</i>	Six mois clos les 30 juin			
	2016		2015	
	Remboursements	Émissions	Remboursements	Émissions
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Emprunts sur les marchés de capitaux	465	-	500	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	1 014	988	1 531	1 601
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 479	988	2 031	1 601
Autres passifs financiers				
Obligations hypothécaires du Canada	16 654	20 009	15 250	19 080
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	159	-	2 203	-
Total – Autres passifs financiers	16 813	20 009	17 453	19 080
Total	18 292	20 997	19 484	20 681

Lorsque la SCHL détient des OHC jusqu'à l'échéance ou en achète sur le marché primaire, les flux de trésorerie connexes sont éliminés des états consolidés des flux de trésorerie. Au cours des trois mois et six mois clos le 30 juin 2016, un montant de 96 millions de dollars d'OHC arrivées à échéance a été éliminé des postes Placements en valeurs mobilières – Ventes et échéances et Emprunts – Remboursements des états consolidés des flux de trésorerie. Il n'y a pas eu d'achats sur le marché primaire au cours des trois mois et six mois clos le 30 juin 2016.

11. Risque de marché

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et le cours des actions.

Valeur à risque (VAR)

Le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation est évalué en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné.

La VAR au 30 juin 2016 pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau ci-après. La VAR est présentée séparément pour chaque facteur de risque de marché et pour l'ensemble du portefeuille. Les incidences de la diversification découlent du fait que la corrélation des risques de marché n'est pas parfaite. Il y a donc un avantage à diversifier les placements. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés d'obligations et d'actions, et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(En millions)	Aux	
	30 juin 2016	31 décembre 2015
Placements en valeurs mobilières		
Disponibles à la vente		
Risque de taux d'intérêt	276	267
Risque lié aux actions	78	69
Incidence de la diversification	(93)	(77)
VAR totale	261	259

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de marché pour les portefeuilles de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement est évalué en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Quant aux instruments financiers des activités d'aide au logement désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, nous avons établi qu'une variation de 200 points de base des taux d'intérêt aurait eu une incidence peu importante au 30 juin 2016.

Les prêts et emprunts des activités d'aide au logement évalués au coût amorti sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur compte tenu de l'information présentée.

(En millions)	Aux			
	30 juin 2016		31 décembre 2015	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur de l'actif net ¹	(61)	64	(73)	65

¹ La variation de la juste valeur de l'actif net attribuable aux variations des taux d'intérêt présentée dans ce tableau ne serait pas comptabilisée dans le résultat global puisque les instruments financiers sous-jacents sont évalués au coût amorti.

Les produits d'intérêts nets des activités d'aide au logement sont aussi sensibles aux variations des taux d'intérêt. La variation défavorable maximale des produits d'intérêts nets, qui est limitée à 1,5 million de dollars selon notre politique, était de 0,4 million de dollars au 30 juin 2016 (0,8 million au 31 décembre 2015). Ce montant est calculé selon un niveau de confiance de 95 % sur une période d'un an.

12. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Une description complète du risque de crédit associé à nos instruments financiers est présentée à la note 22 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. La nature du risque n'a pas changé pour les périodes de trois mois et six mois closes le 30 juin 2016.

Dans le cadre du Programme des OHC, nous sommes exposés à un risque de crédit en cas de défaut d'une des contreparties de swap. Nous atténuons ce risque en ne faisant affaire qu'avec des contreparties de swap hautement notées et en exigeant des sûretés fondées sur les notes. La juste valeur de toutes les sûretés dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 225 976 millions de dollars, ou 103,2 % de la valeur comptable des prêts, au 30 juin 2016 (221 641 millions, ou 102,8 % de la valeur comptable des prêts, au 31 décembre 2015), ce qui comprend la juste valeur des sûretés des swaps détenues et la juste valeur des titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et titres de réinvestissement qui nous sont vendus par les institutions financières canadiennes.

13. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les charges, réévaluations et cotisations à inclure dans les régimes à prestations déterminées pour les trois mois et les six mois clos les 30 juin sont présentées dans les tableaux qui suivent.

(En millions)	Trois mois clos les 30 juin			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus	8	9	1	1
Charges d'intérêts nettes	4	3	1	2
Charges comptabilisées en résultat net	12	12	2	3
Gains (pertes) nets actuariels découlant de changements dans les hypothèses financières	(116)	150	(6)	15
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	29	(46)	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	(87)	104	(6)	15
Cotisations de la SCHL	20	26	2	2
Cotisations des employés	4	4	-	-
Total des cotisations	24	30	2	2

(En millions)	Six mois clos les 30 juin			
	Régimes de retraite		Autres régimes postérieurs à l'emploi	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus	16	17	1	2
Charges d'intérêts nettes	7	6	2	4
Charges comptabilisées en résultat net	23	23	3	6
Pertes nettes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses financières	(204)	(1)	(12)	(4)
Rendement de l'actif des régimes (excluant les montants inclus dans les charges d'intérêts nettes)	14	7	-	-
Réévaluations nettes comptabilisées dans les autres éléments du résultat global¹	(190)	6	(12)	(4)
Cotisations de la SCHL	38	47	3	4
Cotisations des employés	7	7	-	-
Total des cotisations	45	54	3	4

¹ Les régimes à prestations déterminées sont réévalués chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution du taux d'actualisation et du rendement réel de l'actif. Les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour au moins une fois par année.

Nous réévaluons nos obligations au titre des prestations déterminées et la juste valeur de l'actif des régimes aux périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé d'après les recommandations de l'Institut canadien des actuaires. Ce taux est établi en fonction des obligations de sociétés canadiennes notées AA dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de nos obligations.

Les charges du régime à cotisations déterminées ont atteint 0,9 million et 1,6 million de dollars, respectivement, pour les trois mois et les six mois clos le 30 juin 2016 (0,4 million et 0,8 million, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2015).

14. Impôt sur le résultat

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

<i>(En millions)</i>	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 juin		30 juin	
	2016	2015	2016	2015
Charge d'impôt exigible	109	100	209	217
Charge d'impôt différé	(3)	11	(4)	3
Total de la charge d'impôt dans le résultat net	106	111	205	220
Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente	46	(68)	72	34
Reclassement des gains nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	(1)	(1)	(1)	(2)
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées	(15)	22	(35)	1
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt dans les autres éléments du résultat global	30	(47)	36	33
Total	136	64	241	253

15. Transactions entre parties liées

Nous versons des droits au gouvernement en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 7 millions et 12 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2016 (4 millions et 7 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2015) pour les activités d'assurance prêt hypothécaire et 4 millions et 8 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2016 (4 millions et 7 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et six mois clos le 30 juin 2015) pour les activités de titrisation.

Tous les autres renseignements sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournis dans les notes pertinentes.

16. Engagements et passifs éventuels

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 30 juin 2016, les contrats d'assurance en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités d'assurance prêt hypothécaire, totalisaient 523 milliards de dollars (526 milliards au 31 décembre 2015).

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2015). Au 30 juin 2016, les cautionnements en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités de titrisation, totalisaient 426 milliards de dollars (431 milliards au 31 décembre 2015).

La SCHL fait l'objet de poursuites totalisant 3 millions de dollars (21 millions au 31 décembre 2015). Nous ne prévoyons pas que la résolution finale de toute poursuite à laquelle nous sommes partie aura une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

17. Reclassements et informations comparatives

Les informations comparatives dans les états consolidés des flux de trésorerie ont été reclassées pour refléter les ajustements apportés à la présentation des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités opérationnelles adoptée pour l'exercice considéré.

Certaines autres informations comparatives ont également été fournies dans les états consolidés des résultats et du résultat global conformément à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Certaines informations sont présentées pour la première fois à la note 5 et sont accompagnées d'informations comparatives.

18. Événement postérieur

Après le 30 juin 2016, mais avant la publication des états financiers consolidés, le Conseil d'administration de la Société a approuvé une nouvelle stratégie relative à la plateforme et aux capacités d'information et de technologie de la Société. La mise en place de cette stratégie devrait s'amorcer au troisième trimestre de 2016, si bien que la Société engagera des coûts de restructuration de ses activités qui seront présentés au cours de périodes futures.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

700, chemin Montréal

Ottawa (Ontario)

K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL (www.schl.ca) ou composez le 1-800-668-2642.